

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T0920C
Adresse du site	1, rue Denis Poisson	Hauteur	R+8 (29.09m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	20/10/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/11/2023

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 320°, 50° et 170°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 320° < 4V/m - 50° < 5V/m - 170° < 3V/m 5G (3500): 320° < 4V/m - 50° < 4V/m - 170° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	31.62m (320°) 31.05m (50°) 29.45m (170°) pour les antennes à faisceau fixe 32.16m (320°) 31.59m (50°) 30m (170°) pour celles à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur des mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

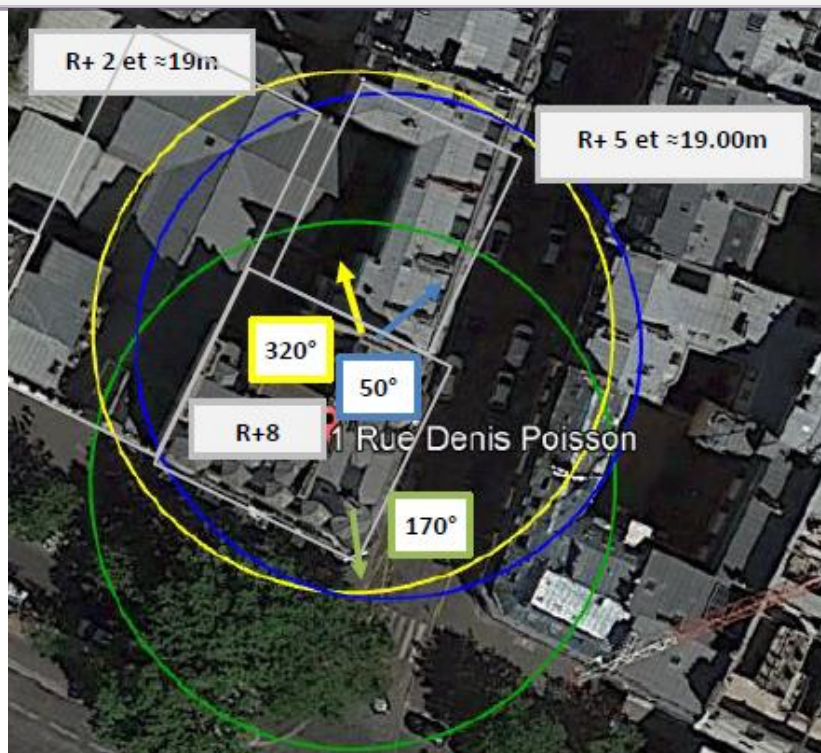
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



**aucun établissement particulier dans les 100m**

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE DENIS POISSON 75017 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	Azimut 50°	Azimut 170°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 50°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE DENIS POISSON 75017 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	Azimut 50°	Azimut 170°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 50°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

État de l'immeuble :



État isolé :



Vue des Azimuts

Azimut 320°



Azimut 50°



Azimut 170°

